

Dossier de candidature aux trophées de l'innovation 2025

Date limite des candidatures le 16 décembre 2024

Les différentes trophées :



Trophée Cyber Show Grand Compte et Institutionnel



Le/les trophée(s) Cyber Show PME/ETI & collectivités



Le trophée Cyber Show "Start-up Française" ou "Région"



Le trophée Cyber Show "Coup de coeur" ou "Produit/service de l'année"

Constitution de dossier de candidature :

- Une fiche résumé de synthèse sur 1 slide (avec le logo et nom en haut à droite)
- Un pitch vidéo, face camera, de 3mn maximum
- Un dossier de 10 pages maximum (de type document ou présentation)
- Les CV simplifiés ou détaillés des fondateurs

Les critères de sélections par les membres du jury

- Gain apporté au RSSI et à l'écosystème, afin de rendre service, automatiser et supprimer des tâches chronophage notamment pour les ETI, PME, Collectivités, l'accompagnement, la facilité d'intégration, pertinence et efficacité de la mesure de sécurité, souveraineté,...
- Maturité démontrée, version de la solution, nombre d'expérimentation, nombre de clients, expérience des fondateurs, modèle économique viable,...
- Facilité de mise en œuvre, de déploiement, d'exploitation et/ou d'utilisation (ergonomie) et clarté du modèle économique.

Note importante

Les membres du Jury se réservent le droit, de façon collégiale et transparente, de modifier les conditions (nombre de trophées remis, nom des trophées,...) à tout moment afin de s'adapter à la pertinence des candidatures et aux besoins perçus du marché.